

Futurs  
locataires



Ne louez pas  
n'importe quoi...

...vos droits à l'aide au logement en dépendent



La Caf du Calvados se préoccupe des conditions de logement de ses allocataires et est engagée dans la lutte contre l'habitat dégradé.

Elle verse une aide au logement à condition que celui-ci soit décent.

Pour cela, le logement doit respecter un certain nombre de critères de sécurité et de confort.

Ce petit guide vous aidera à les\* repérer lors de la visite du logement.

*Attention, cette liste n'est pas exhaustive. Seul le \*décret 2002-120 du 30 janvier 2002 définit toutes les caractéristiques du logement décent.*

## N'oubliez pas de vérifier...

- L'environnement extérieur
- L'immeuble et l'accès au logement
- L'état général du logement
- Les différentes pièces du logement

... La visite peut commencer.

# Etat général du logement :

A l'extérieur du logement,  
prenez le temps de vérifier :

> l'état de la toiture, des murs extérieurs, des escaliers, des rampes...

Exiger :

- de signer un bail et de faire un état des lieux (celui-ci peut-être complété le premier jour de chauffe)
- le diagnostic de performance énergétique (Dpe) et le diagnostic amiante et plomb



A l'intérieur du logement,  
faire le tour de toutes les pièces  
du sol au plafond et regardez :

- L'état des menuiseries (portes, fenêtres)
- l'éclairage naturel
- la surface et le volume des pièces

Au moins une pièce principale doit avoir une superficie de  $9 \text{ m}^2$  avec une hauteur sous plafond de  $2,2 \text{ m}$  ou un volume de  $20 \text{ m}^3$  calculé en prenant en compte la partie de la pièce dont la hauteur est supérieure ou égale à  $1,80 \text{ m}$ .



Calcul surface :

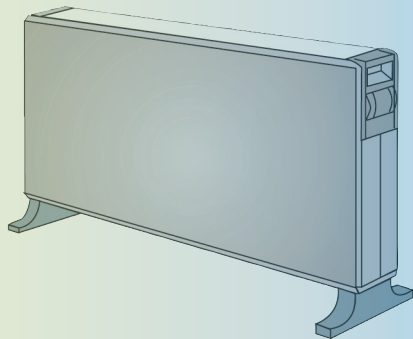
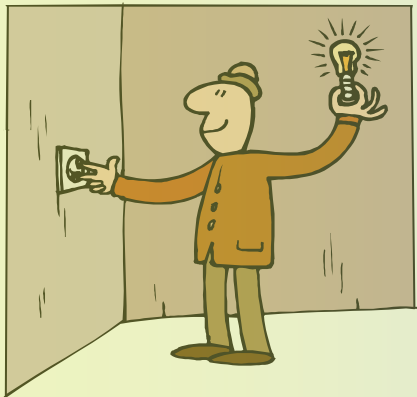
Longueur (L)  $\times$  largeur (l)

Calcul volume :

Longueur (L)  $\times$  largeur (l)  $\times$  hauteur (h)

- l'installation électrique : conforme aux normes de sécurité, elle permet l'utilisation des appareils ménagers courants
- le mode de chauffage : en état de fonctionnement et d'une puissance suffisante





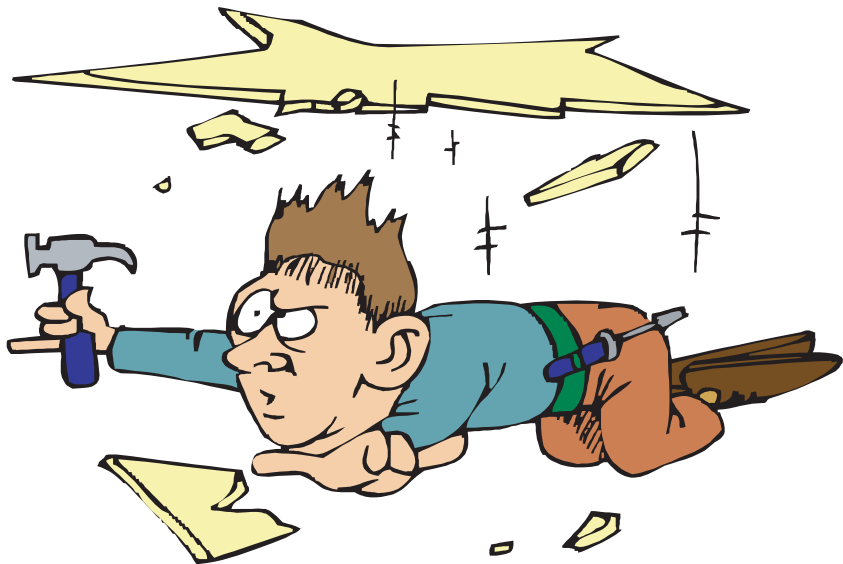
- Le raccordement en eau potable  
(froide et chaude)
- la pression et le débit de l'eau et la présence d'un siphon sous l'évier
- le système d'évacuation des eaux usées
- le système d'aération et de ventilation
- les WC séparés de la pièce de vie



> L'état des murs, des plafonds et des sols

Certaines peintures anciennes contenant du plomb présentent un danger lorsqu'elles sont dégradées





---

# NOTES

---

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

---

## NOTES

---

A series of horizontal dotted lines for writing notes.



Caisse d'allocations familiales du Calvados  
8, avenue du Six-Juin  
CS 20001  
14023 Caen cedex 9  
[www.caf.fr](http://www.caf.fr)